



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ STOPGAP 850

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit                      STOPGAP 850

Identification interne                SG850/4

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées              Cementitious flooring product.

Utilisations déconseillées        None

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur                            F.Ball and Co. Ltd.  
Churnetside Business Park,  
Station Road,  
Cheddleton,  
Leek,  
Staffordshire. ST13 7RS  
Tel: 01538 361633  
Fax: 01538 361622  
E.mail: mail@f-ball.co.uk

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence        01538 361633 Mon-Fri 8.30am - 5.00pm (excluding Bank Holidays)

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques                    Non Classé

Dangers pour la santé humaine    Skin Irrit. 2 - H315 Eye Dam. 1 - H318 Skin Sens. 1 - H317

Dangers pour l'environnement    Non Classé

##### Santé humaine

Le contact prolongé avec un produit humide ou mouillé peut provoquer des brûlures. When mixed with water or gauging liquid splashes may cause serious eye damage. This material contains a low level of soluble Chromium VI. A reducing agent has been added which will, when mixed, reduce the level of soluble Chromium (VI) to no more than 0.0002% (2ppm) of the total dry weight of cement providing the product is stored correctly as indicated in section 7, and used within the recommended shelf life for the product. Persons with a known sensitivity to Chromium VI would be advised not to use this product.

##### Environnement

The product may affect the acidity (pH-factor) in water with risk of harmful effects to aquatic organisms.

##### Physicochimique

Les unités non endommagées ne représentent aucun danger, si elles sont manipulées correctement.

## STOPGAP 850

### 2.2. Éléments d'étiquetage

#### Pictogrammes de danger



#### Mention d'avertissement

Danger

#### Mentions de danger

H315 Provoque une irritation cutanée.  
H318 Provoque de graves lésions des yeux.  
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

#### Mentions de mise en garde

P261 Éviter de respirer les poussières.  
P262 Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.  
P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit.  
P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.  
P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau.  
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
P313 Consulter un médecin.

#### Contient

CEMENT

#### Mentions de mise en garde supplémentaires

P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations nationales.

### 2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2. Mélanges

<b>CEMENT</b>	<b>10-30%</b>
Numéro CAS: 65997-15-1	Numéro CE: 266-043-4
<b>Classification</b> Skin Irrit. 2 - H315 Eye Dam. 1 - H318 Skin Sens. 1 - H317 STOT SE 3 - H335	

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

#### Commentaires sur la composition

The product is a blend of cements and inorganic aggregates or fillers and may contain calcium carbonate, pulverised fuel ash, ground granulated blast furnace slag and small percentages of additives. The product may contain a low level of respirable crystalline silica.

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

#### Information générale

Eloigner la personne touchée de la source de contamination.

#### Inhalation

Déplacer immédiatement la personne touchée à l'air frais. Consulter un médecin si une gêne persiste.

## STOPGAP 850

<b>Ingestion</b>	Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Donner beaucoup d'eau à boire. Ne pas faire vomir. Consulter un médecin si une gêne persiste.
<b>Contact cutané</b>	Enlever les vêtements contaminés. Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Consulter un médecin si une gêne persiste.
<b>Contact oculaire</b>	Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

<b>Information générale</b>	La sévérité des symptômes décrits varieront en fonction de la concentration et de la durée d'exposition.
<b>Inhalation</b>	Irritation du nez, de la gorge et des voies respiratoires.
<b>Ingestion</b>	Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.
<b>Contact cutané</b>	Le contact prolongé avec la peau peut provoquer rougeurs et irritations.
<b>Contact oculaire</b>	Peut provoquer une vision floue et des lésions oculaires graves.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

**Indications pour le médecin** Traiter en fonction des symptômes.

## **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

### 5.1. Moyens d'extinction

**Moyens d'extinction appropriés** Le produit n'est pas combustible.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

**Dangers particuliers** Les poussières peuvent former un mélange explosif avec l'air. Aucun risque exceptionnel d'incendie et d'explosion.

**Produits de combustion dangereux** Ne se décompose pas utilisé ou stocké comme recommandé.

### 5.3. Conseils aux pompiers

**Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie** Aucune précaution particulière de lutte contre l'incendie connue.

**Equipements de protection particuliers pour les pompiers** Porter une combinaison de protection chimique.

## **RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Précautions individuelles** Eviter l'inhalation de poussières. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

**Précautions pour la protection de l'environnement** Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Méthodes de nettoyage** Eviter la formation et la dispersion de poussières. Preferably remove spillage with a vacuum cleaner. Collect spillage in containers, seal securely and deliver for disposal as hazardous waste.

## STOPGAP 850

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

**Référence à d'autres sections** Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Voir Section 11 pour de plus amples informations sur les dangers pour la santé. Pour obtenir des informations sur l'élimination, voir la rubrique 13.

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Précautions d'utilisations** Eviter les manipulations qui engendrent la formation de poussières. Appliquer de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Précautions de stockage** Tenir à l'écart des aliments, aliments des animaux, engrais et autres matières sensibles. The product must be stored under cover, in unopened bags clear of the ground in cool dry conditions, protected from frost and excessive draught.

**Classe de stockage** Stockage de produits dangereux divers.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

**Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

##### Valeurs limites d'exposition professionnelle

##### CEMENT

Occupational Exposure Limit Value (8-hour reference period) 1 (R) mg/m<sup>3</sup>

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

##### Equipements de protection



**Contrôles techniques appropriés** Prévoir une ventilation suffisante. Eviter l'inhalation de poussières. Respecter toute valeur limite d'exposition professionnelle du produit ou des composants.

**Protection individuelle** Always check applicability with your supplier of protective equipment.

**Protection des yeux/du visage** If there is a risk of splashing, wear chemical resistant goggles or visor approved to BS EN166.

**Protection des mains** Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact cutané est possible. Break through times can vary depending on thickness, use and source. Change gloves regularly.

**Autre protection de la peau et du corps** Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact cutané prolongé ou répété. Porter un tablier ou un vêtement de protection en cas de contact.

**Mesures d'hygiène** Prévoir une fontaine oculaire. Enlever rapidement tout vêtement qui devient mouillé ou contaminé. Laver rapidement si la peau devient contaminée.

**Protection respiratoire** Une protection respiratoire doit être utilisée si la contamination de l'air dépasse les valeurs limites d'exposition professionnelle recommandées. A half mask dust respirator approved to EN 149 : 2001 FFP2 is recommended. Ensure that the mask fits tightly to ensure an efficient seal.

## STOPGAP 850

**Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement** Les résidus et conteneurs vides doivent être considérés comme des déchets dangereux selon les dispositions locales et nationales.

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>Aspect</b>	Poudre pulvérulente.
<b>Couleur</b>	Gris.
<b>Odeur</b>	Légère.
<b>Seuil olfactif</b>	Indéterminé.
<b>pH</b>	pH (solution concentrée): High alkaline pH when mixed with water.
<b>Point de fusion</b>	Indéterminé.
<b>Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition</b>	Non applicable.
<b>Point d'éclair</b>	Non applicable.
<b>Taux d'évaporation</b>	Non applicable.
<b>Facteur d'évaporation</b>	Non applicable.
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Indéterminé.
<b>Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité</b>	Indéterminé.
<b>Autre inflammabilité</b>	Indéterminé.
<b>Pression de vapeur</b>	Non applicable.
<b>Densité de vapeur</b>	Non applicable.
<b>Densité relative</b>	Variable, depends on packing effects and temperature
<b>Densité apparente</b>	Indéterminé.
<b>Solubilité(s)</b>	Légèrement soluble dans l'eau.
<b>Coefficient de partage</b>	Non applicable.
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	Indéterminé.
<b>Température de décomposition</b>	Indéterminé.
<b>Viscosité</b>	Indéterminé.
<b>Propriétés explosives</b>	Indéterminé.
<b>Explosif sous l'influence d'une flamme</b>	N'est pas considéré comme explosif.
<b>Propriétés comburantes</b>	Non applicable.
<b>Commentaires</b>	Les informations fournies sont applicables au produit dans sa forme prêt à l'emploi.

#### 9.2. Autres informations

## STOPGAP 850

<b>Autres informations</b>	Aucun.
<b>Indice de réfraction</b>	Indéterminé.
<b>Taille de particules</b>	Indéterminé.
<b>Poids moléculaire</b>	Indéterminé.
<b>Volatilité</b>	Non applicable.
<b>Concentration de saturation</b>	Indéterminé.
<b>Température critique</b>	Indéterminé.
<b>Composé organique volatil</b>	Non applicable.

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

**Réactivité** Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.

#### 10.2. Stabilité chimique

**Stabilité chimique** Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

**Possibilité de réactions dangereuses** Under normal conditions of storage and use, hazardous reactions will not occur.

#### 10.4. Conditions à éviter

**Conditions à éviter** Il n'existe pas de conditions connues qui sont susceptibles d'entraîner une situation dangereuse. Eviter les manipulations qui engendrent la formation de poussières.

#### 10.5. Matières incompatibles

**Matières incompatibles** Aucun produit ou groupe de produits spécifique n'est susceptible de réagir avec le produit provoquant une situation dangereuse.

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

**Produits de décomposition dangereux** Ne se décompose pas utilisé ou stocké comme recommandé.

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

#### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

**Effets toxicologiques** Pas d'information disponible.

#### Toxicité aiguë - orale

**Indications (DL<sub>50</sub> orale)** Pas de données de test particulières disponibles.

#### Toxicité aiguë - cutanée

**Indications (DL<sub>50</sub> cutanée)** Pas de données de test particulières disponibles.

#### Toxicité aiguë - inhalation

**Indications (CL<sub>50</sub> inhalation)** Pas de données de test particulières disponibles.

#### Corrosion cutanée/irritation cutanée

**Corrosion cutanée/irritation cutanée** Irritant pour la peau.

**Données sur l'animal** Pas de données de test particulières disponibles.

## STOPGAP 850

<b>Test sur modèle de peau humaine</b>	Pas de données de test particulières disponibles.
<b>pH extrêmes</b>	Pas de données de test particulières disponibles.
<b><u>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</u></b>	
<b>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</b>	Corrosivité des yeux supposée.
<b><u>Sensibilisation respiratoire</u></b>	
<b>Sensibilisation respiratoire</b>	Pas de données de test particulières disponibles.
<b><u>Sensibilisation cutanée</u></b>	
<b>Sensibilisation cutanée</b>	Sensibilisant.
<b><u>Mutagénicité sur les cellules germinales</u></b>	
<b>Essais de génotoxicité - in vitro</b>	Ne contient pas de substance mutagène avérée.
<b>Essais de génotoxicité - in vivo</b>	Ne contient pas de substance mutagène avérée.
<b><u>Cancérogénicité</u></b>	
<b>Cancérogénicité</b>	Ne contient pas de substance avérée cancérogène.
<b>Cancérogénicité CIRC</b>	Non listé.
<b><u>Toxicité pour la reproduction</u></b>	
<b>Toxicité pour la reproduction - fertilité</b>	Ne contient pas de substance toxique pour la reproduction avérée.
<b>Toxicité pour la reproduction - développement</b>	Ne contient pas de substance toxique pour la reproduction avérée.
<b><u>Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique</u></b>	
<b>Exposition unique STOT un</b>	Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une seule exposition.
<b>Organes cibles</b>	Système respiratoire, poumons
<b><u>toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée</u></b>	
<b>Exposition répétée STOT rép.</b>	Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une exposition répétée.
<b><u>Information générale</u></b>	
<b>Information générale</b>	Contient du chrome (VI). Peut déclencher une réaction allergique.
<b>Inhalation</b>	Les poussières à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire. The product may contain a small percentage of respirable crystalline silica. Prolonged exposure to dust may result in long term irreversible effects
<b>Ingestion</b>	Ingestion of small amounts is unlikely to cause a significant reaction. Larger doses may result in irritation to the gastro intestinal tract.
<b>Contact cutané</b>	Prolonged or repeated contact with the powder or mixtures with water may cause burns and/or irritant contact dermatitis
<b>Contact oculaire</b>	Risque de lésions oculaires graves.
<b>Dangers chroniques et aigus pour la santé</b>	Irritant pour les yeux. Peut entraîner une sensibilisation cutanée ou des réactions allergiques chez les personnes sensibles.
<b>Voie d'exposition</b>	Contact cutané et/ou oculaire.

## STOPGAP 850

<b>Organes cibles</b>	Yeux Peau
<b>Symptômes</b>	Irritation des yeux et des muqueuses.
<b>Considérations médicales</b>	Problèmes aux yeux déjà existants. Affections cutanées et allergies.

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

**Écotoxicité** Le produit peut affecter l'acidité (pH) de l'eau pouvant engendrer des effets dangereux pour les organismes aquatiques.

#### 12.1. Toxicité

**Toxicité** Not available

#### toxicité aquatique aiguë

**Toxicité aiguë - poisson** Not determined

**Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques** Indéterminé.

**Toxicité aiguë - plantes aquatiques** Indéterminé.

**Toxicité aiguë - microorganismes** Indéterminé.

**Toxicité aiguë - terrestre** Indéterminé.

#### toxicité aquatique chronique

**Toxicité chronique - poissons aux premiers stades de leur vie** Indéterminé.

**Toxicité à court terme - poissons aux stades de l'embryon et de l'alevin** Indéterminé.

**Toxicité chronique - invertébrés aquatiques** Indéterminé.

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

**Persistance et dégradabilité** Pas de données disponibles sur la dégradabilité de ce produit.

**Phototransformation** Indéterminé.

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

**Potentiel de bioaccumulation** Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

**Coefficient de partage** Non applicable.

#### 12.4. Mobilité dans le sol

**Mobilité** Le produit n'est pas volatil.

**Coefficient d'adsorption/désorption** Indéterminé.

**Constante de Henry** Indéterminé.

**Tension de surface** Indéterminé.

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB



## STOPGAP 850

**Résultats des évaluations PBT et vPvB** Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

### 12.6. Autres effets néfastes

**Autres effets néfastes** Aucun connu.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

**Méthodes de traitement des déchets** Small quantities may be mixed with water, allowed to cure fully and disposed of as low hazard waste. Larger quantities should be disposed of as hazardous waste via a licensed waste operator.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

**Général** Le produit n'est pas couvert par les réglementations internationales pour le transport des matières dangereuses (IMDG, IATA, ADR/RID).

### 14.1. Numéro ONU

Non applicable.

### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable.

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

#### **Étiquettes de transport**

Aucun marquage transport nécessaire.

### 14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

### 14.5. Dangers pour l'environnement

#### **Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin**

Non.

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

**Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC** Non applicable.

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

**Réglementations nationales** The Control of Substances Hazardous to Health Regulations 2002 (SI 2002 No. 2677) (as amended).  
Aucune inscription sur des listes connue.

**Document d'orientation** Workplace Exposure Limits EH40.  
Safety Data Sheets for Substances and Preparations.

## STOPGAP 850

<b>Listes pour la santé et l'environnement</b>	Aucun composant n'est listé.
<b>Autorisations (Règlement 1907/2006 l'annexe XIV)</b>	Aucune autorisation spécifique n'est connue pour ce produit.
<b>Restrictions (Règlement 1907/2006 l'annexe XVII)</b>	Aucune restriction d'usage spécifique n'est connue pour ce produit.

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

### **RUBRIQUE 16: Autres informations**

<b>Information générale</b>	F.Ball and Company Ltd Technical Datasheet.
<b>Références littéraires clés et sources de données</b>	Health and Safety Executive Guidance Note EH40 (amended annually). Workplace Exposure Limits.
<b>Commentaires sur la révision</b>	SDS Updated
<b>Date de révision</b>	06/11/2019
<b>Révision</b>	4
<b>Remplace la date</b>	03/03/2016
<b>Statut de la FDS</b>	Approuvé.
<b>Mentions de danger dans leur intégralité</b>	H315 Provoque une irritation cutanée. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H318 Provoque de graves lésions des yeux. H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.